

RENOVATIONS PASTORALES AU PETIT BALLON : MODALITES D'INTERVENTIONS DANS OU A PROXIMITE IMMEDIATE DU SITE NATURA 2000 DES HAUTES VOSGES

Ces modalités d'intervention ont été validées suite à de nombreuses réunions de concertation, notamment :

- le 18 mai 2004 avec les agriculteurs, les communes concernées, Alsace nature et la LPO sur le terrain
- le 27 septembre 2004 avec M. Gsell, Maire de Breitenbach
- le 14 décembre 2004 avec M. Jean Claude Lochert (Ferme auberge du Rotenbrunnen), M. Théo Lochert (Lechterwand), M. Daval (Chambre d'Agriculture 68)
- le 14 janvier 2005 avec M. Wicky (ferme auberge du Hilsen) et M. Daval

Ces principes ont finalement été validés le 25 mai 2005 en Groupe de Concertation Locale sous réserve de revoir la question des épandages d'effluent agricole sur le versant sud de Linthal, question abordée le 13 octobre 2005 avec la commune concernée, les agriculteurs et Alsace nature, sur le terrain (voir carte annexée).

Ces modalités sont définies par zone, le zonage étant indiqué dans la carte qui suit ce tableau.

Secteurs	Intérêt agricoles	Intérêts écologiques	Intérêts paysagers	Objectifs à long terme, propositions de gestion	Priorité
1- Prairie fumée	Zone de production fourragère	Une fumure adaptée permet de conserver des espèces comme la Pensée des Vosges	Quelques arbres isolés	Objectif : - continuer les pratiques actuelles hors zones à Carline et affleurements rocheux (voir le plan d'épandage sur la zone du Hilsen dans la carte qui suit) - sur Linthal, à l'est de Hilsen : étendre cette zone à l'ouest au détriment des peuplements de bouleaux (cf 6)	<i>1</i>
2- Lande pelouse à genévriers	Pâturage extensif Flore de montagne typique (=> produits – lait, viande etc. -typés)	Lande pelouse (habitat prioritaire de la directive Habitats), faciès des versants chauds à helianthème, millepertuis, carline etc. Entomofaune typique des versants chauds Présence de la pie grièche écorcheur, oiseau d'intérêt communautaire inféodé aux pâturages extensifs piquetés d'arbustes isolés Présence potentielle du Traquet motteux et du Traquet tarier	Vastes étendues de landes en cours de recolonisation	Objectif : restauration, sur 80 % de la surface identifiée, d'une lande pelouse riche en espèces (avec notamment Pensée des Vosges et Arnica en abondance) – référence = grand carré défriché au dessus de la ferme Guillot. Ces terrains n'ont pas vocation à devenir des prés de fauche dans l'avenir. - Défrichement par abattage des arbres et arbustes en conservant quelques bosquets ou arbustes isolés (1 tous les 50 à 100 m), prioritairement les épineux (églantiers, genévriers) pour restaurer un biotope favorable aux espèces d'oiseaux visées (Pie-grièche écorcheur, Traquet motteux, Traquet tarier) - Supprimer autant que possible les épicéas (abattage, surcenage) - Dégager complètement et autant que possible les pierriers, murets etc. (lieux de nidification potentiels du Traquet motteux) Pas d'épandage, ni de chaulage, ni d'épierrage, sauf au dessus de la ferme du Hilsen selon le plan d'épandage indiqué sur la carte annexée au présent tableau	<i>1</i>

Secteurs	Intérêt agricoles	Intérêts écologiques	Intérêts paysagers	Objectifs à long terme, propositions de gestion	Priorité
3- Landes sommitales à genévriers et épicéas	Pâture extensive Secteur devenu quasi inaccessible pour le bétail	Zones d'alimentation hivernale pour plusieurs espèces d'oiseaux : grives etc. Zone potentielle à lycopodes (petites fougères assez rares)	Un des plus vastes complexes de lande à genévrier du Massif Vosgien, proximité du sentier de randonnée	Objectif : conservation du paysage de lande en bloquant l'évolution vers la forêt par le pâturage. Enlever autant que possible les épicéas isolés, sauf quelques uns (rôle de perchoirs pour les Pipits). Enlever un genévrier sur deux afin de favoriser le retour du pâturage ; un objectif de 30 % d'ouverture sera recherché, en privilégiant des clairières connectées les unes aux autres. Un ou deux points de vue (clairières entièrement dégagées) pourront être créés aux abords du sentier de randonnée. Pas d'épandage, de chaulage, ni d'épierrage.	3
4- Friche arbustive	Pâture extensive	Habitat favorable à la gélinotte ou à la pie-grièche écorcheur suivant le degré d'enfrichement et le lieu		Objectif versant Breitenbach(est de Lechterwand) : maintien d'un biotope favorable à la gélinotte Pâture du site avec défrichement tout en conservant des zones de recolonisation sur au moins 1/5 ^{ème} de la surface Pas d'épandage ni de chaulage Objectif versant Linthal (ouest ferme auberge Hilsen, Remspach) : restauration de pâturages ouverts et préservation de l'intérêt écologique Défrichement - Pas d'épandage ni de chaulage	
5- Prés-bois, prés-bois en voie de recolonisation	Pâture extensive, zone d'abri pour les animaux	Mosaïque de milieux, fourmilières Habitat favorable à la gélinotte des bois	Transition des forêts avoisinantes avec les pâturages	Objectif : maintien ou restauration de prés bois, mosaïque de chaumes et de forêts - Restaurer les clairières en éliminant les genévriers et les recrus ligneux colonisant les trouées existantes (objectif à terme : trouées = entre 30 % et 50 % de la zone concernée) - Conserver quelques recrus de bouleaux, trembles etc (recherchés par la gélinotte pour leur alimentation) - Conserver des branches basses au niveau des arbres (épicéas) pour leur rôle d'abri favorable à la faune - Mettre en valeur en les dégagant quelques arbres remarquables Pas d'épandage ni de chaulage, pas d'épierrage	

Secteurs	Intérêt agricoles	Intérêts écologiques	Intérêts paysagers	Objectifs à long terme, propositions de gestion	Priorité
6- Recrus de bouleaux avec sous bois de genévriers (Hilsen) ou d'érables (Remspach)	Zones d'abri pour les animaux (versant sud !)	Evolution vers la hêtraie sapinière	Forêt de bouleau	Objectif : restauration d'une lande pelouse ou de prairies fumées Epannage possible sur les secteurs identifiés (hors zone potentielle à <i>Carlina acaule</i> et contraintes liées à la préservation de l'eau) ; Création d'un chemin d'exploitation au dessus de la ferme du Hilsen pour faciliter l'exploitation du bois ; Valorisation du bois de coupe (chauffage, plaquette etc).	
7- Plantation d'épicéa	Néant			Objectif sur Linthal : restauration d'une pâture => Oter tous les épicéas selon accord des propriétaires => Etudier à long terme la soustraction du régime forestier de la petite plantation d'épicéa en forêt communale de Linthal et sa restauration en pâture (code ONF de la parcelle concernée : 23_LINTHAL_16e_PROT) Objectif sur Sondernach (propriété de Breitenbach) : restauration d'un pré-bois (cf 5)	
8- Hêtraie sapinière & 8 bis - Hêtraie sapinière humide	Néant	Mosaïque de forêts et de mégaphorbiaies (zones humides à hautes herbes, habitat d'intérêt communautaire) Présence d'une flore remarquable		Objectif : conserver en l'état, tranquillité des secteurs mûres - Non intervention sur la hêtraie sapinière située au dessus de la ferme du Lechterwand et dans l'aulnaie de Remspach, pour favoriser des peuplements proches de l'état naturel Remarque : Défrichage et entretien des clairières humides hors aulnaie dans le secteur de Remspach pour favoriser le retour du Traquet tarier	
9- Pierriers du Steinmauer	Néant	Espèces végétales rares Zones de nidification potentielle pour le traquet motteux	Vaste complexe d'éboulis en cours de colonisation par l'épicéa et les sorbiers	Objectif : moitié sud-est du pierrier : restauration d'un biotope favorable au Traquet motteux Moitié nord-ouest : laisser l'évolution naturelle => au sud-est : supprimer tous les arbustes sauf quelques sorbiers isolés ; exporter les rémanents en dehors du pierrier et les entasser (station d'espèces rares sur le pierrier) => au nord-ouest : laisser en l'état	

Un déminage préalable devra être assuré sur l'ensemble de la zone pour sécuriser toute intervention ; de même, certains trous de galerie devront également être sécurisés selon des modalités à discuter sur le terrain.

Autres principes :

- Produits de coupe :

Privilégier la dégradation naturelle des rémanents sous forme de tas, pour des motifs de sécurité (éviter les feux : présence possible d'obus etc).

- Valorisation des produits de coupe :

Les arbres commercialisables, préalablement identifiés sont valorisés en grume par l'ONF sur terrains communaux.



Principes de rénovation pastorale au Petit Ballon

SONDERNACH

LINTHAL

VOIR LES PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES
CONCERNANT L'ÉPANDAGE SUR LA CARTE
QUI SUIT

Légende

- ● Limite du site natura 2000 (ZSC + ZPS :
périmètres AJUSTES)
- Limite communale
- Zone de travail relative
à la rénovation pastorale

Faciès :

- 1 - Prairie fumée
- 2 - Lande pelouse à genévriers
- 3 - Lande sommitale à genévriers et épicéas
- 4 - Friche arbustive
- 5 - Prés-bois + ou - recolonisé
- 6 - Recrus arbustifs
- 7 - Plantation d'épicéas
- 8 - Hêtraie sapinière
- 8 bis - Forêts humides
- 9 - Pierriers

Echelle : 0 150 m 300 m



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Principes de rénovation pastorale et épandages autorisés au Petit Ballon - secteur du Hilsen

Réunion du 14.10.2005

SONDERNACH

zones de pierriers à éviter

stations principales de carline

forêt de bouleau à aménager en pâture

ferme du Hilsen

Légende

- Limite du site natura 2000 (ZSC + ZPS ajustée)
- Limite communale
- Zone de travail relative à la rénovation pastorale
- Sentiers balisés du Club Vosgien

Faciès :

- 1 - Prairie fumée
- 2 - Lande pelouse à genévriers
- 3 - Lande sommitale à genévriers et épicéas
- 4 - Friche arbustive
- 5 - Prés-bois + ou - recolonisé
- 6 - Recrus arbustifs
- 7 - Plantation d'épicéas
- 8 - Hêtraie sapinière
- 8 bis - Forêts humides
- 9 - Pierriers

- zone d'épandage de lisier dilué admise
- zone d'épandage à abandonner après défrichage de la forêt de bouleau

LINTHAL



Echelle : 0 75 m 150 m

sur la zone d'épandage admise :

- * engagement à ne pas augmenter les apports actuels (300 m³ au maximum)
- * épandage en dehors de la plus belle station à carline et des pierriers (cf ci-contre)
- * épandage dans le respect du règlement sanitaire départemental
- * abandon à terme de la zone d'épandage en haut (hâchures noires) après défrichage de la forêt de bouleau)
- * suivi écologique